

Intitulé du module :

**CAO-DAO appliquée au BIM
BIM DIRECTION**



Matériel : Compatibles PC **Durée :** 28 heures (4 jours) **Niveau minimum d'entrée du stagiaire :** Niveau 7 (bac+5)
Délai d'accès à la formation : généralement de 3 à 5 semaines en fonction des financements (sessions toutes 12 semaines).

Public : Tous les professionnels investis dans la direction de projet de construction (BTP) : Architectes en titre, chefs d'agence, associés d'agence, directeurs de projet, chefs de bureau d'études, maîtres d'ouvrage professionnels.

Objectif : code 3 – Elargissement des savoirs et savoir-faire.

Mettre en place et de piloter une direction BIM pour une transition numérique BIM de l'entreprise d'architecture ; assumer le rôle de « Directeur BIM » dans des projets d'infrastructures et/ou de bâtiments :

- Identifier les principes et les composantes du Building Information Modeling (BIM)
- Se familiariser avec l'ensemble des outils et logiciels pour la transition numérique
- Ouvrir et piloter les chantiers de transition numérique BIM Support, Méthodes, RH, Comm
- Encadrer des équipes BIM (BIM Management).
- Mettre en place le corpus de documentation BIM, d'un processus BIM.

Pré-requis : Avoir une réelle pratique du management de projet et d'entreprise et de préférence les principes du logiciel REVIT®.

Modalités pédagogiques :

Groupe limité à 10 stagiaires ; formation en présentiel ; alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'exercices concrets, proposés et encadrés.

Profil des intervenants formateurs :

Le formateur est consultant senior dans l'organisation du BIM et de la transition numérique qu'il utilise dans un cadre de production et du management.

Conditions de réussite : Durant toute la formation, il faudra être intégralement présent et exclusivement attentif aux concepts présentés et mettre en pratique en réalisant les exercices proposés de façon participative. Après et pendant une période minimum de 2 mois, il sera nécessaire de mettre en application ses acquis ; dans un cadre professionnel serait l'idéal ; ou dans tout autre cadre et notamment dans celui du « libre-service » proposé gratuitement suivant nos conditions d'accès.

Programme :

Rôle de la Direction BIM :

- Schéma et organisation de la DIR-BIM du BIM
- Rôles, profils, et outils.
- Du BIM à la transition numérique
- Vers la révolution 4.0
- Aspects juridiques et contractuel du BIM
- Dimensionnement des coûts de la transition

Processus BIM et ses outils

- Norme et état de l'art
- Principes du BIM de niveau 2 et de niveau 3
- Outils de modélisation, cartographie des outils BIM et collaboratif
- Création d'un modèle d'environnement commun des données numériques (ECD)

Documentation BIM : Les plans et les chantiers de déploiement et d'exécution du BIM pour l'entreprise

Plan de déploiement BIM :

- Évaluation des compétences BIM de l'entreprises et de ses spécialistes.
- Vision organisationnelle et managériale
- Modèle collaboratif et contributif

Le chantier BIM RH

- Plan d'embauche et formation
- Définition des profils de poste

- Recrutement et analyse des compétences BIM
Le chantier BIM comm.

- Plan de communication sur les réseaux du BIM
- Les outils collaboratifs d'équipes

Le chantier BIM Support et Méthodes

- Plan de dévelop. des fonctions Support du BIM

Conception de la documentation BIM.

- Gestion des données et de la documentation
- Processus de validation des données
- Plan d'exécution BIM, Convention BIM
- Niv. Définition maquettes /phase, LOI, LOG
- Plan d'analyse, d'audit des modèles, processus de contrôle
- Plan de révision du projet (détection et correction anomalies, inspection visuelle, « clash détection »)
- Guide de production documentaire (standards, gabarits, coordination, contrôle de qualité).

Mise en place des standards BIM.

- Définition et règles de codification générales
- Mise en place des Biblio. générales et projets

Le chantier BIM Info

- Plan technologique (logiciels, serveurs, réseau)
- Le déploiement du collaboratif en numérique

Évaluation des acquis : Contrôle de connaissances en fin de module de 1h25 compris dans la durée. La validation est obtenue à partir de 20/30 points obtenus.